



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00173** du **26 JAN. 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Rue des Frères Montgolfier
95500 Gonesse

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques noires mates en
intégration à la toiture SUD EST
du bâtiment pour une surface de 21.89 m² (puissance de l'installation : 4.50 Kwc).
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction
existante ou le profil du terrain.
La production sera autoconsommée et le surplus revendu à l'obligation d'achat.
A l'attention des architectes des Bâtiments de France : Ce projet ne porte que sur des
panneaux solaires classiques, et non des tuiles solaires.

Sur un terrain sis 35 Rue Ferrer et Siegfried
Cadastré AI631

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 26/01/2024, **26 JAN. 2024**

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe chargée du logement
et de l'urbanisme.
Kati Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00173** du **26 JAN. 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,